

Autonomie de la volonté et individualisme juridique

P
R
O
G
R
A
M
M
E

Influence et actualité
de la pensée
d'Emmanuel
Gounot

2 VENDREDI
JUN 2023

Amphi. Emmanuel GOUNOT
Campus Saint-Paul
Université Catholique de Lyon

- 9h Accueil des participants
- 9h15 Mots de bienvenue
- 9h45 L'autonomie de la volonté vers 1800-1804 : le dossier historique
Xavier Martin – *Professeur émérite, Université d'Angers*

10h30

I – Influence et actualité de la pensée de Gounot en droit des obligations

Sous la présidence de **Bertrand Fages**

Professeur – Ecole de droit de la Sorbonne, Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)

- 10h40 Le juste et la volonté individuelle : quelle dialectique en droit des obligations ?
Jean-Pascal Chazal – *Professeur, Sciences-Po Paris*
- 11h00 L'introuvable volonté dans l'interprétation des contrats
Aurélien Van Den Bavière – *Enseignant-chercheur, UCLy*
- 11h20 Pause
- 11h30 L'individualisme juridique à l'ère des contrats électroniques
Grégoire Loiseau – *Professeur, Ecole de droit de la Sorbonne, Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)*
- 11h50 Un nouveau champ pour l'individualisme juridique ? La place de l'autonomie de la volonté en responsabilité civile
Henri Conte – *Enseignant-chercheur, UCO*
- 12h30 Pause déjeuner

14h00

II – Influence et actualité de la pensée de Gounot en droit international privé

Sous la présidence de **Pascal de Vareilles-Sommières**

Professeur – Ecole de droit de la Sorbonne, Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)

- 14h10 Les fonctions du principe d'autonomie de la volonté dans le conflit de lois : autonomie substantielle ou autonomie conflictuelle ?
David Sindres – *Professeur, Université d'Angers*
- 14h30 Les finalités du principe d'autonomie
Benjamin Remy – *Professeur, Université CY Cergy Paris*
- 15h05 Pause
- 15h20 Les limites du principe d'autonomie : essai de rationalisation
Djoleen Moya – *Enseignant-chercheur, UCLy*
- 15h40 Choisir son juge : le principe d'autonomie dans le conflit de juridictions
François Mailhé – *Professeur, Université de Picardie Jules Verne*

16h20

Propos conclusifs, apportés par **Vincent Heuzé**

Professeur – Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne), détaché à l'Université St Joseph (Beyrouth)